

Genève, le 13 novembre 2025 Aux représentantes et représentants des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE) et de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT)

Le Plan directeur de l'innovation déploie ses premiers effets concrets avec quatre soutiens financiers octroyés à des start-up

Doter Genève d'un véritable fonds cantonal pour l'innovation est l'une des mesures phares du Plan directeur cantonal de l'innovation, présenté en mars 2025. Grâce à un doublement des financements publics dédiés aux projets innovants, le Fonds d'Innovation de la FONGIT (FIF) – qui agit en tant que fonds cantonal – peut désormais diversifier son champ d'action. De nouvelles filières thématiques ont ainsi été créées. Elles viennent de sélectionner les quatre premières start-up qui bénéficieront d'un prêt ainsi que d'un accompagnement spécifique. Trois projets proposent de développer des solutions en lien avec l'intelligence artificielle; le quatrième s'intéresse à la problématique de la désinfection de l'eau.

En juin 2025, le Grand Conseil acceptait d'augmenter le budget des soutiens publics aux projets innovants. Sur la période 2025-2027, ce sont plus de 8 millions de francs qui viendront ainsi aider les entreprises genevoises à développer leurs idées. Cette dotation est au cœur du premier Plan directeur de l'innovation, présenté en mars dernier.

Deux nouvelles prestations de soutien à l'innovation ont ainsi pu être créées : le FIF Digital et le FIF Impact. Ces instruments s'inscrivent dans le cadre du Fonds d'Innovation de la **FONGIT**, ayant soutenu depuis 2021 près de 80 projets dans le domaine des hautes technologies (voir encadré). Le FIF Digital vise à renforcer spécifiquement le développement des technologies numériques, tandis que le FIF Impact ouvre de nouvelles perspectives en accompagnant des projets innovants à fort impact social.

«En créant un véritable fonds cantonal de soutien à l'innovation, nous renforçons la place de Genève en tant qu'incubateur international de projets innovants, relève la conseillère d'Etat Delphine Bachmann. Par ailleurs, l'élargissement des champs couverts par le fonds va permettre de soutenir de nouveaux secteurs à haut potentiel et participer ainsi à la diversification du tissu économique genevois, garante de sa prospérité et de sa résilience.»

Quatre projets primés

Le comité de sélection des FIF Digital et FIF Impact a choisi récemment les premières start-up qui bénéficieront d'une bourse et d'un accompagnement de la part de la FONGIT. Les lauréats sont:

• **Ovomind**, qui reçoit un prêt de 50'000 francs du FIF Digital pour son projet de personnalisation des expériences de jeux vidéo grâce à l'analyse des émotions en

temps réel. Cette technologie, basée entre autres sur l'intelligence artificielle (IA) propose une expérience et une immersion inédites pour les joueurs. En septembre dernier, Ovomind s'est classée parmi les Top 100 des meilleures start-up suisses, confirmant son fort potentiel. Sa technologie novatrice a déjà attiré l'attention des médias internationaux, notamment au Japon.

- ZenOwn, qui reçoit un prêt de 50'000 francs du FIF Digital pour son logiciel d'augmentation de la visibilité des produits dans les commerces de détail. Grâce à l'intelligence artificielle, son système contrôle automatiquement l'état des rayons et analyse le comportement des clients, favorisant ainsi leur fidélisation à la marque tout en accompagnant la numérisation des commerces physiques.
- DiPriMa, qui reçoit un prêt de 50'000 francs du FIF Digital pour son optimisation de la gestion des contrats pour les entreprises grâce à l'IA. Sa solution analyse automatiquement les contrats, identifie les clauses d'ajustement des prix et affine les formules tarifaires pour fournir des solutions précises et optimisées. L'approche de la start-up garantit ainsi transparence, conformité et traçabilité dans toutes les décisions tarifaires, renforçant les bonnes pratiques en matière de gouvernance.
- NanoAid, qui reçoit une bourse de 20'000 francs du FIF Impact pour sa solution innovante et miniaturisée de désinfection et de potabilisation de l'eau, destinée aux régions où l'accès à cette ressource essentielle demeure un défi majeur.

Au-delà du financement, ces quatre jeunes pousses seront accompagnées par les équipes de la FONGIT, qui les conseilleront et les orienteront pour développer leurs modèles d'affaires et favoriser ainsi le passage de l'idée de départ au stade de sa production industrielle. «Nous sommes heureux de contribuer concrètement à la mise en œuvre du Plan directeur de l'innovation en accompagnant les entrepreneurs en phase de démarrage, à un moment décisif pour le développement de leurs projets. Avec l'élargissement des prestations du FIF, Genève décide de placer l'innovation au cœur de son développement futur», souligne Antonio Gambardella, directeur de la FONGIT.

Les comités de sélection se réunissent au moins six fois par an et peuvent décider de soutenir des projets pour un montant total de 3 millions de francs par an, ce qui correspond à environ 36 start-up genevoises bénéficiant de différentes prestations.

La **Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique** (FONGIT) soutient les entrepreneurs avec l'expertise, les ressources et le financement nécessaires pour transformer leurs idées innovantes en entreprises prospères. Sa mission consiste à réduire les risques liés au parcours entrepreneurial des start-up, contribuant ainsi à transformer l'innovation en valeur économique et sociale.

Organisme affilié au DEE, il est soutenu financièrement par l'Etat de Genève, qui alimente notamment le FIF, lancé en 2021. Elle accompagne actuellement plus de 250 start-up actives dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'ingénierie avancée et des sciences de la vie.

Depuis sa création en 1991, la FONGIT a accompagné plus de 500 start-up qui ont ainsi contribué à la création de plus de 1800 emplois dans le canton en levant plus d'un milliard de francs. Les programmes de la FONGIT proposent un coaching ciblé, des espaces de travail, un soutien administratif et juridique, ainsi qu'un accès au financement.

Pour toute information complémentaire aux médias:

• Pour le **DEE**: Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, T. 078 628 80 08, M.

esther.mamarbachi@etat.ge.ch
• Pour la **FONGIT**: press@fongit.ch